

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'ADION du 22 Septembre 2010

La séance commence à 11h10 à l'Observatoire de la Côte d'Azur, site de l'Observatoire de Nice dans la salle de réunion "la nef" du CION.

Membres de l'Association présents : 8

Edouard Bassinot, Daniel Benest, Jean-Daniel Fournier, Hélène Frisch, Fathi Namouni, Eric Slezak, Jean-Claude Thorel, Yvonne Thorel

Ont donné procuration : 19

Invités : Elena Lega, Farrokh Vakili

Conformément aux statuts de l'ADION (art.10), l'Assemblée Générale se réunit annuellement; aucun quorum sur le nombre de membres présents n'est requis.

Le Conseil d'Administration de l'ADION a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 04 Juillet 2008. Le Bureau de l'Association a été élu lors du Conseil d'Administration du 26 Janvier 2010. Il est constitué de D. Benest (Président), E. Slezak (Vice-Président), H. Frisch (Trésorière) et J. Bec (Secrétaire Général).

1. Rapport moral sur l'exercice 2009

1.1. Introduction, par D. Benest

Président élu en Janvier 2010, je ne me sens pas compétent pour parler de l'exercice 2009.

J'aurais aimé raconter l'historique de l'ADION, mais ce fut déjà très bien fait par mes prédécesseurs lors des Assemblées Générales de 2008 et 2009.

En résumé, les activités de l'ADION définies à la création de l'Association ont beaucoup perdu de leur pertinence sauf, d'une part, une aide financière (sous forme d'avance sur salaire) aux visiteurs étrangers et, d'autre part, la remise de la Médaille de l'ADION : celles de 2007 et 2008 ont enfin été distribuées, mais il faudra cette année relancer le processus, sans doute en aménageant le mode de sélection des candidats.

S'y sont ajoutés un récent mais très occasionnel Prix de l'ADION (actuellement en sommeil) et, surtout, le Programme Poincaré Junior, mené par F. Namouni, notre précédent Président, à qui je cède bien volontiers la parole.

1.2. Rapport moral 2009, par F. Namouni

Résumé :

1- Le retard dans la remise des médailles de l'ADION 2007 et 2008 pour Yves Meyer et Bengt Gustafsson a été rattrapé. Une discussion s'engage sur la poursuite de l'opération Médaille, dont le résultat est présenté ci-après en section 1.3.

2- Le programme Henri Poincaré Junior fonctionne à raison de deux appels d'offre par an. En 2009, année d'initiation du programme et du premier appel d'offre (09/2009), il y a eu 5 candidatures (Chili, Indonésie, Russie, Tunisie, Turquie). Ont été retenues les candidatures de Olga Nasonova (Russie) et de Alis Sinan (Turquie). Melle Nasonova a effectué un stage de mars à avril 2010 sous la direction de José Pachco (Laboratoire Cassiopée). Alis Sinan arrivera en octobre 2010 et travaillera sous la direction de Christophe Benoit. Pour le premier

appel d'offre de mars 2010, il n'y a pas eu de candidat. Le second appel d'offre a été lancé en septembre 2010 et sera clôturé fin octobre 2010.

S'ensuit une petite discussion sur le devenir des lauréats Poincaré Junior : comment passent-ils leur thèse ? candidatent-ils pour Poincaré "sénior" ? et au-delà ? Concernant la première candidate, Olga Nasonova, le retour a été plus que positif.

Une question arrive sur un élargissement possible à des candidats ayant juste passé leur thèse. La réponse est NON, vu l'éventail des possibilités, ne serait-ce que notre Poincaré "sénior".

Le Rapport Moral est approuvé à l'unanimité.

1.3. Médaille de l'ADION

La discussion engagée à propos de la Médaille de l'ADION porte sur l'opportunité de sa pérennité (réponse rapide et affirmative) et de la relance du processus d'attribution, dont le Conseil avait débattu lors de sa séance du jour précédent.

Pour la Médaille 2009, il faut demander au Directeur de GéoAzur de proposer des noms pour une médaille dans les Sciences de la Terre (ainsi qu'il avait déjà été dit lors de la réunion du Conseil du 26 Janvier 2010). Le Vice-Président s'en charge.

Pour les Médailles 2010, 2011 et suivantes, il faut relancer le processus général et, sans doute, aménager ce processus. Faut-il en particulier renouveler le Comité International qui se trouve en fin de mandat ? Après discussion, un vote à l'unanimité des présents à l'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler le mandat d'un tel Comité.

Reste à définir les étapes du nouveau processus.

1^e étape : envoyer un courriel assez court à tout l'OCA, expliquant brièvement les motivations et desiderata de l'attribution de la Médaille. Le Président s'en charge. Nous en attendons des noms de candidats à la candidature, accompagnés de leur thématique de recherche.

2^e étape : le Conseil d'Administration de l'ADION effectue un premier choix de noms, pour lequel il relance les demandeurs afin d'en obtenir un texte de motivation et la proposition d'un rapporteur qui,

3^e étape : sera entendu par le Conseil. Après l'audition de tous les rapporteurs, le Conseil choisira souverainement le lauréat de la Médaille.

L'unanimité des présents à l'Assemblée Générale vote pour.

Le processus sera engagé dès le mois prochain.

2. Informations du Directeur de l'OCA, par F. Vakili

Résumé :

1- Création du Prix Hippolyte Fizeau inter-organismes commun à l'UAI (Section 54 Optical and Infrared Interferometry), l'OCA et le Mount Wilson Institute. Le lauréat 2010 est Antoine Labeyrie. Pour plus de détail et sur l'implication de l'ADION dans ce prix Fizeau, voir la Section 2.1.

2- Attribution du Grand Prix 2010 de l'Académie des Sciences à J.F. Stefan, et attribution à Uriel Frisch du prix Premio Internazionale Modesto Panetti e Carlo Ferrari 2010 de l'Académie des Sciences de Turin. La cérémonie aura sans doute lieu en Décembre prochain.

3- Le point sur les activités de l'OCA, très impliqué dans la préparation du prochain "Quadriennal" ; fusion des laboratoires scientifiques Cassiopée et Fizeau en un grand laboratoire, pour lequel le nom de Lagrange est suggéré; reconduction des unités Artémis et GéoAzur.

4- Inauguration du nouveau bâtiment recherche (jusqu'alors et provisoirement appelé CION2) le 08 Octobre 2010 et installation des collègues de Fizeau actuellement à Grasse. Le nom de Bâtiment Evry Schatzman est avancé; l'OCA devra contacter la famille d'Evry Schatzman

pour leur en soumettre la proposition.

5- Candidature de l'OCA, avec d'autres établissements, au grand emprunt national : Equipex pour le calcul intensif haute performance et Labex pour un centre pédagogique au Plateau de Calern et des capacités d'accueil au Mont Gros.

6- Projets culturels : présentation (Section 2.2) de la Mission de Développement Culturel par son animateur.

2.1. Le Prix Fizeau, par D. Benest

Rappel des délibérations du Conseil du 21 Septembre 2010 : Le Directeur de l'OCA a pressenti l'ADION pour que notre association participe à la remise du 1^e Prix Fizeau à notre collègue Antoine Labeyrie en Décembre prochain. Le Prix Fizeau est décerné tous les 2 ans par un consortium composé de l'OCA, de l'UAI (Comm. 54 Interférométrie) et du Mt Wilson Institute. L'attribution du prix (1000 Euros) à Antoine Labeyrie a été votée par le Conseil d'Administration de l'OCA; le Directeur de l'OCA propose que la somme correspondante transite par l'ADION, et demande si l'ADION peut se charger de la gravure de la Médaille y afférente ainsi que de la réception offerte à l'occasion de la cérémonie de remise du Prix. Le Conseil est favorable non seulement à cette participation, mais de plus à une forte implication de l'ADION dans ce processus de remise du Prix.

L'Assemblée Générale de l'ADION approuve la position du Conseil. Un consensus se dégage en faveur de l'utilisation de la Médaille de l'ADION brute (c'est-à-dire dont seul le verso est gravé d'étoiles), en en gravant le recto pour le Prix Fizeau. D'ailleurs, d'une manière générale, l'Assemblée Générale de l'ADION et le Directeur de l'OCA se montrent bien disposés envers un "patronage" par l'ADION de tous les Prix Internationaux attribués par l'OCA.

2.2. La Mission de Développement Culturel, par J.-D. Fournier

Créée en 2009 par la Direction de l'Observatoire de la Côte d'Azur, la Mission de Développement Culturel (MDC) a vocation à susciter, coordonner et rendre cohérentes les actions de diffusion des connaissances soutenues par l'établissement. Il s'agit au premier chef de l'accueil des divers publics, de la mise en valeur scientifique des patrimoines, des relations avec le monde de l'enseignement préuniversitaire et de la communication et de la médiation scientifique. La plupart des personnes impliquées dans cette Mission sont des chercheurs qui continuent parallèlement leurs activités de recherche.

Une des spécificités de l'OCA est d'être un centre de recherche de niveau international en même temps que le dépositaire de divers patrimoines exceptionnels. Nous nous attachons à en prendre avantage en procédant dialectiquement du patrimoine à la science, passée ou contemporaine, et vice-versa. Une autre gageure est de donner à nos divers publics une idée de ce qu'est la démarche scientifique; pour y parvenir, nous privilégions une démarche « d'investigation », lors de laquelle « l'esprit habilement guidé »(J. Leray) peut en arriver à (se) poser des questions pertinentes.

Pour atteindre ses objectifs, la Mission s'appuie sur les orientations de son Programme Scientifique et Culturel et les recommandations de son Comité. Celui-ci est composé de membres de l'OCA et de personnalités extérieures provenant du monde de la recherche et de l'enseignement, ainsi que des métiers de la communication et de la culture.

Dans le domaine des actions pédagogiques, le CD-ROM « Science et Patrimoine au Mont-Gros », qui s'adresse à tous les enseignants des collèges de l'Académie de Nice (lien vers <http://www.ac-nice.fr/>) ainsi qu'à leurs élèves, est notre première production multimédia. Il

a été coédité avec le Centre Régional de Documentation Pédagogique.

Nous espérons voir au Mont Gros des collégiens et des enseignants motivés par cette forme d'accompagnement de l'enseignement des sciences et des arts. C'est en tout cas le but que nous poursuivons dans la préparation de nos projets d'actions pédagogiques et culturelles.

3. Rapport Financier 2009, par H. Frisch

Les comptes de l'année 2009 sont présentés dans les quatre tableaux ci-joints et aussi ceux de l'année 2008 pour permettre le suivi des différents postes.

1. Compte de résultat

Les deux premiers tableaux correspondent aux comptes de produits et de charges.

- Dans le **compte de produits**, les recettes proviennent des cotisations des adhérents et des produits financiers. Concernant les cotisations, l'ADION a reçu 220 Euros de cotisation en 2009, provenant de 11 adhérents, tous membres de l'OCA. Il y a eu 3 nouvelles adhésions liées, en partie au moins, à l'opération Poincaré junior. La cotisation annuelle est de 20 Euros. Pour information il y a 76 adhérents permanents.

Les produits financiers proviennent des versements de coupons des actions CIC France et des intérêts du livret de Caisse d'Épargne. Les coupons sont assez stables (888,35 Euros en 2008 et 964,98 Euros en 2009). Les intérêts du livret ont baissés (1 664,06 Euros en 2008 et 912,03 Euros en 2009). Ceci est dû à une diminution du taux d'intérêt du livret d'épargne (3,25 % au 01/02/2009 et seulement 1,5 % au 01/08/2009) et à une diminution du dépôt sur le compte livret.

Il n'y a pas eu de subvention de l'OCA en 2009. Rien n'avait été demandé.

- Dans le **compte de charges** figurent les dépenses. Les frais de gestion courante de 2009 proviennent des frais de réception pour l'Assemblée Générale du 14/08/2009. D'autres dépenses (MAIF et affranchissement) figurent explicitement dans le tableau des charges. Les dépenses concernant la médaille de l'ADION décernée le 3 décembre 2009 à Yves Meyer se sont élevées à 875,08 Euros.

Le résultat comptable de 2007 est positif : **948,19** Euros.

2. Bilan financier au 31/12/2009

- Dans le tableau concernant l'**actif** figurent par ordre de liquidités croissantes ce que possède l'ADION. Outre le bilan des créances au 31/12/2009, figurent les comptes de trésorerie, sommes possédées par l'ADION et déposées sur différents comptes.

La ligne "créances chercheurs étrangers" correspond aux avances sur salaire pour chercheurs étrangers. En 2009, 5 visiteurs ont fait appel à l'ADION pour des avances sur salaire. Le montant total des avances s'est élevé à 11 800 Euros. Au 31/12/2009, seulement 800 Euros n'avaient pas encore été remboursés. Les bénéficiaires des avances sont principalement des post-doctorants. En 2008 il y avait eu 3 avances pour un montant total de 5100 Euros.

Pour les actions CIC France et CIC Monétaires, la valeur mentionnée est la valeur d'achat. Pour les actions CIC France, celle-ci est 12 429,48 Euros. La valeur totale des actions CIC France était de 17 796,05 Euros au 23/07/2009 et de 19 592,80 Euros au 25/01/2010. Depuis le début de l'année 2009, il y a une augmentation soutenue de la bourse. La valeur des CIC monétaires est toujours en augmentation lente et régulière. Leur valeur au 23/07/2009 était de 17 649,95 Euros.

Le compte dépôt du CIC a augmenté par suite d'un transfert de 8000 Euros à partir du compte sur livret. Il y a eu des besoins importants en trésorerie à cause de la forte demande en avance sur salaire. Les rentrées proviennent des cotisations, des versements de coupons, et les sorties viennent des charges de gestion courante, des événements (exemple médaille de l'ADION), de frais de missions et d'achat de matériel, qui sont pris sur la ligne "opérations internationales".

Le compte courant postal sert à payer l'assurance MAIF. La caisse en liquide a servi à l'achat d'un carnet de timbres postaux.

Le compte sur livret a diminué à cause du transfert sur le compte dépôt. Le montant des intérêts est versé sur ce compte.

• Dans le tableau du **passif** figure la répartition de l'actif entre les "obligations" de l'association, soit : réserve statutaire (dotation), réserve pour opérations affectées, report à nouveau (précédemment dénommé fonds de roulement).

La dotation a augmenté de 255,24 Euros, somme votée lors de l'Assemblée Générale du 14/08/2009.

La réserve pour opérations est constituée de reliquats d'opérations internationales, dont le programme post-doctoral Henri Poincaré de l'OCA (738,97 Euros). Cette ligne est en diminution. Il y a eu pour 931 Euros de dépenses pour des missions scientifiques (voyages, frais de logement).

Le report à nouveau (fonds de roulement) a augmenté de 2091,18 Euros†, somme votée lors de l'Assemblée Générale du 14/08/2009.

Selon les statuts de l'association, le fonds de réserve statutaire (dotation) doit être augmenté chaque année des 10% statutaires prélevés sur les intérêts des sommes placées et du montant des cotisations perpétuelles.

Il est demandé à l'Assemblée Générale d'approuver l'attribution de 187,70 Euros à la dotation et d'augmenter le report à nouveau de 760,49 Euros‡. Ces opérations seront effectuées en 2010.

La commissaire aux comptes donne un avis favorable sur le bilan financier.

Le Rapport Financier est approuvé à l'unanimité. L'Assemblée Générale approuve l'attribution de 187,70 Euros à la dotation et l'augmentation du report à nouveau de 760,49 Euros.

† Cette somme est obtenue en diminuant le résultat comptable de l'année 2008 (2 346,42 Euros) du versement de 255,24 Euros à la dotation.

‡ Cette somme est obtenue en diminuant le résultat comptable de l'année 2009 (948,19 Euros) de la somme réservée à la dotation, soit 187,70 Euros.

4. Questions diverses

4.1. Aide au secrétariat

Le Président souhaite que le Secrétaire Général soit épaulé dans sa tâche, au moins en ce qui concerne la prise de notes et la rédaction des comptes rendus des réunions du Conseil et des Assemblées Générales, par une personne “prêtée” par l’Administration de l’OCA (comme ce fut le cas au cours des années 70).

Le Conseil de l’ADION, au cours de sa réunion du 21 Septembre 2010, avait approuvé cette idée. Mme Muriel Billerey-Blanchard ayant accepté sur le principe de nous aider en ce sens, le Président demande au Directeur de l’OCA l’autorisation de mettre à la disposition de l’ADION notre aimable collègue lors de nos réunions. Le Directeur de l’OCA accepte, ce dont nous le remercions.

4.2. Actualisation du site web de l’ADION

Le Président fait remarquer que la dernière mise à jour du site web de l’ADION date de fait de 2002. Ce site était censé remplacer le papier du bulletin de l’ADION (dont le 37^e et dernier numéro parut en 2003) par la modernité électronique; mais il est clair que cette louable intention n’a mené à rien de concret, faute sans doute de volonté et de compétence. Le Président souhaite donc que le Conseil soit épaulé dans la tâche d’actualisation et de maintien du site web de l’ADION par des professionnels de l’informatique de l’OCA.

Le Conseil de l’ADION avait également approuvé cette démarche. Après que diverses solutions aient été envisagées, le Directeur de l’OCA suggère que le Président prenne contact dans ce but avec les responsables du SIT.

4.3. Le coin de l’amateur

Edouard Bassinot rappelle que dans les années 90 du Bulletin de l’ADION existait une rubrique “le coin de l’amateur”, regrette que cette tribune n’existe plus et souhaite que celle-ci revienne sous une forme ou sous une autre dans la communication de l’ADION, et de l’OCA en général, vers les non-professionnels.

A une première réponse qui lui indique certaines rubriques du site web de l’OCA, il fait remarquer que l’accès en est limité aux adeptes d’Internet, ce dont il n’est pas [et c’est son droit le plus strict (*note du Président*)].

Puis Jean-Daniel Fournier rappelle en les détaillant les buts et moyens de la Mission de Développement Culturel, en particulier en ce qui concerne la Communication et les relations avec les amateurs.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h.

Daniel Benest
Président de l’ADION

Hélène Frisch
Trésorière de l’ADION